

## Les Épreuves du Permis

L'Épreuve Théorique Générale (Code)	
40 Questions dont 4 en vidéo : Il Faut un minimum de 35 bonnes réponses Il est valable 5 ans ou 5 épreuves pratiques	
Les Épreuves Plateaux	
<b>Épreuve dite « poussette »</b>  <b>Vérifications</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un exercice sans l'aide du moteur, qui consiste à déplacer la moto en marche avant et en marche arrière, entre 2 portes.</li> <li>• L'expert vérifie l'équipement du motard et interroge le candidat sur les vérifications de sécurité à réaliser avant le départ.</li> </ul>
<b>Épreuve à Allure Lente</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Un exercice de slalom à faible vitesse entre des portes et piquets.</li> <li>• Une partie est chronométrée, une autre partie se fait avec la prise en charge d'un passager.</li> </ul>
<b>Épreuve à allure normale – Freinage d'urgence</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cet exercice consiste en un aller-retour, à une vitesse déterminée (radar) et se termine par un freinage, dont l'arrêt peut varier si la piste est sèche ou humide.</li> </ul>
<b>Épreuve à allure normale – Évitement</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Cet exercice consiste en un slalom entre les portes, à une vitesse déterminée (radar) et se termine par un évitement, puis un freinage avec un arrêt de précision.</li> </ul>
<b>Interrogation Orale</b>	<ul style="list-style-type: none"> <li>• Les 12 fiches d'interrogation orale présentent les grands thèmes de la sécurité routière liés à la pratique de la moto : statistiques accidents, prises de risques, comportement avec les autres usagers, assurance, alcool, drogues, ...</li> </ul> <p>Loin de les savoir par-cœur, il est demandé de connaître leur contenu afin de savoir le restituer en montrant qu'on l'a compris et qu'on a intégré l'ensemble du message.</p>
L'Épreuve Circulation	
<ul style="list-style-type: none"> <li>• Des Parcours les plus variés possibles</li> <li>• Une conduite autonome durant environ 5 minutes</li> <li>• Un arrêt et redémarrage hors circulation</li> </ul>	

@ [Val-de-vienne@orange.fr](mailto:Val-de-vienne@orange.fr)

✉ 9, Rue de la Paix 86100 CHÂTELLERAULT

☎ 05.49.93.59.40

✉ 14, Rue de la Poste 86210 VOUNEUIL SUR VIENNE

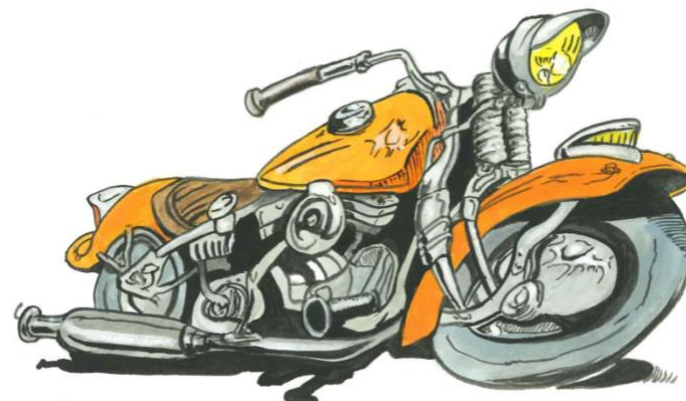
☎ 05.49.85.10.13

[www.auto-ecole-val-de-vienne.com](http://www.auto-ecole-val-de-vienne.com)

## Notice Permis A1 – A2

Votre école de conduite répond à vos questions :

- Quel Permis ?
- À quel âge ?
- Quelle Moto ?
- Quels programmes de formation ?



@ [Val-de-vienne@orange.fr](mailto:Val-de-vienne@orange.fr)

✉ 9, Rue de la Paix 86100 CHÂTELLERAULT

☎ 05.49.93.59.40

**Agrément :**

**Siret : 504872045 00035**

✉ 14, Rue de la Poste 86210 VOUNEUIL SUR VIENNE

☎ 05.49.85.10.13

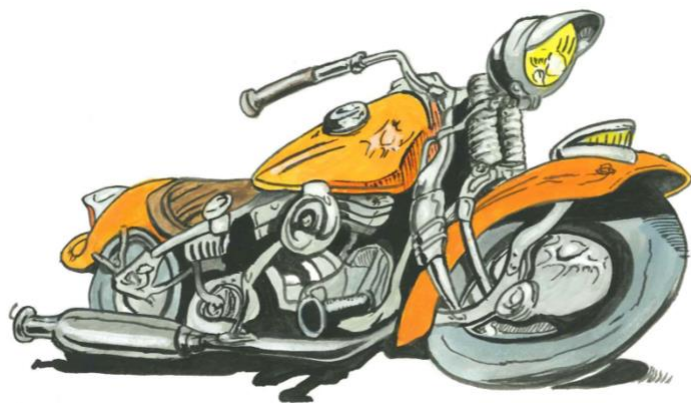
**Agrément :**

**Siret : 504872045 00027**

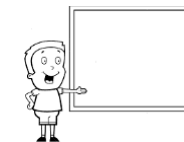
[www.auto-ecole-val-de-vienne.com](http://www.auto-ecole-val-de-vienne.com)

## Les catégories de permis

A1	A2	A	
<b>Motocyclette avec ou sans side-car :</b> Cylindrée max 125 cm <sup>3</sup> Puissance max 11 kW Rapport Puissance/Poids ≤ à 0,1 kW/kg <b>Tricycle à moteur :</b> Puissance ≤ à 15 kW	<b>Motocyclette avec ou sans side-car :</b> Cylindrée > 125 cm <sup>3</sup> Puissance ≤ 35 kW Rapport Puissance/Poids ≤ à 0,2 kW/kg	<b>Pour obtenir la catégorie A :</b> Obligation d'être titulaire de la catégorie A2 depuis au moins 2 ans et d'avoir suivi une formation de 7 heures (A2 vers A)	
		Moto avec ou sans side-car	Tricycle à moteur : puissance > 15 kW
ÂGE 16 Ans	ÂGE 18 Ans	ÂGE 20 Ans	ÂGE 21 Ans



## La Formation Théorique



La formation théorique porte sur la connaissance des règlements concernant la circulation et la conduite d'un véhicule ainsi que le comportement du conducteur.

Les cours sont dispensés, dans les locaux de l'école de conduite, par un enseignant de la conduite et de la sécurité routière titulaire d'une autorisation d'enseigner en cours de validité.

L'entraînement au code peut être suivi dans les locaux de l'école de conduite avec un support média ou avec un enseignant ou via Internet.

La formation théorique porte sur :

- Les dispositions légales en matière de sécurité routière.
- Le conducteur : Alcool, drogues, médicaments, fatigue, pressions sociales, pressions des pairs...
- La route : Météo, état de la chaussée...
- Les autres usagers de la route : Usagers vulnérables, les autres catégories de véhicules et leurs spécificités...
- La réglementation générale : chargement, documents obligatoires, assurance...
- Les gestes de premier secours.
- Les précautions nécessaires à prendre en quittant le véhicule.
- Les éléments mécaniques et autres équipements liés à la sécurité.
- Les éléments de sécurité des véhicules.
- Les règles d'utilisation du véhicule en relation avec le respect de l'environnement

## La Formation Pratique



Elle porte sur la conduite d'un véhicule et sur la sensibilisation aux différents risques routiers.

Les 4 compétences suivantes sont enseignées et doivent être acquises en fin de formation.

Compétence 1 : Maîtriser le maniement du véhicule dans un trafic faible ou nul.

Compétence 2 : Appréhender la route et circuler dans des conditions normales.

Compétence 3 : Circuler dans des conditions difficiles et partager la route avec les autres usagers.

Compétence 4 : Pratiquer une conduite autonome, sûre et économique.

Ces compétences sont traitées en abordant les points suivants (Matrice GDE) :

- Le pourquoi
- Le comment
- Les risques
- Les influences de l'entourage et du mode de vie de l'élève
- Les pressions exercées par la société telles que la publicité, le travail...
- L'auto-évaluation

Évaluation de Départ :

Le ...../...../.....

À .....H.....

Lieu de rendez-vous